



# PARRAINAGE CIVIQUE DE VAUDREUIL-DORION

26, rue Allen

Vaudreuil-Dorion, Québec J7V 2J1

Téléphone : (450) 455-8986 Télécopieur : (450) 455-1228

Courriel : pcvs@parrainageciviquevs.ca

## Transporteur / Accompagnateur pour des activités de loisirs ou des activités de la vie quotidienne

### Titre / Affectation / But

Bénévole Transporteur / Accompagnateur pour des personnes aînées de 65 ans et plus vivant avec une perte d'autonomie liée ou non au vieillissement et / ou des adultes vivant avec une déficience intellectuelle afin de leur permettre de participer à des activités socialisantes ou de loisirs et de leur permettre une certaine autonomie dans l'accomplissement de leurs activités de la vie quotidienne.

### Tâches / Activités / Responsabilités

- Transporter des membres bénéficiaires d'un point A à un point B.
- Accompagner le membre bénéficiaire à l'endroit prévu et / ou à l'endroit désiré.
- Assurer une sécurité pour le membre bénéficiaire.
- Aider et soutenir le membre bénéficiaire en cas de besoin. (Panier d'épicerie, sacs d'épicerie, monter un escalier, embarquer ou débarquer d'une voiture, ouvrir la portière, ...)

### Habilités / Compétences / Qualités recherchés

- Ouverture d'esprit
- Patience
- Engagement
- Confidentialité
- Savoir-être
- Savoir-faire
- Honnêteté
- Respectueux
- Propreté de la voiture
- Bonne hygiène personnelle
- Bonne communication
- Déterminé
- Implication
- Créativité
- Ponctualité
- Courtoisie
- Capacité d'adaptation
- Acceptation
- Disponibilité
- Humeur agréable
- Attentionné

## Engagement

- Nous demandons un minimum d'un transport par semaine, selon vos disponibilités.
- Respect des ententes prises avec le membre bénéficiaire et l'organisme.
- Respect de l'engagement prit avec le membre bénéficiaire et l'organisme.
- Honnêteté et suivi régulier avec la Responsable du service des transports du Parrainage Civique de Vaudreuil-Soulanges.
- Confidentialité des informations sur le membre bénéficiaire et son entourage.

\* Dans la mesure du possible, pour bien combler tous les transports nécessaires à la réalisation de nos activités, nous aurions besoin de vous, plus particulièrement le lundi et le mercredi.

## Formations de la part du Parrainage Civique de Vaudreuil-Soulanges

- Rencontre individuelle avec la Responsable du service des transports du Parrainage Civique de Vaudreuil-Soulanges.
- Formation en lien avec l'implication bénévole du Transporteur / Accompagnateur.
  - Attentes claires.
  - Choix libre.
  - Aucune rémunération à l'exception de la distance parcourue entre la maison du membre bénéficiaire et l'endroit où il va et ce, aller / retour.

## Supervision / Contact dans l'équipe

- Supervision de la part de la Responsables du service des transports du Parrainage Civique de Vaudreuil-Soulanges.
- Rencontre de suivi avec le bénévole Transporteur / Accompagnateur.
- Rencontre de suivi avec les membres bénéficiaires.

## Avantages

- Reconnaissance de l'implication bénévole sous forme de certificat.
- Possibilité d'avoir une lettre de référence à annexer avec le curriculum vitae.
- Souper de reconnaissance pour toutes personnes impliquées au sein du Parrainage Civique de Vaudreuil-Soulanges.
- Possibilité d'être nommé à l'obtention d'un prix pour implication remarquable au sein du Parrainage Civique de Vaudreuil-Soulanges.

## Lieu

Parrainage Civique de Vaudreuil-Soulanges  
26 rue Allen  
Vaudreuil-Dorion, Québec  
J7V 2J1

Ou à domicile au besoin.

## Transporteur / Accompagnateur Parrainage Civique de Vaudreuil-Soulanges

Vous désirez donner de votre temps à la communauté en tant que bénévole Transporteur / Accompagnateur. Vous possédez une voiture. Vous aimez conduire. Vous aimez aider des gens à réaliser leurs activités de la vie quotidienne. Vous serez d'une aide précieuse au Parrainage Civique de Vaudreuil-Soulanges (ci-après nommé P.C.V.S.) ainsi qu'à ses membres.

Un service de transport est à la disponibilité de personnes âgées vivant avec une perte d'autonomie liée ou non au vieillissement et aux adultes vivant avec une déficience intellectuelle. Le transport est offert pour toutes nos activités (exercices, cartes, dîner-rencontre, sortie de groupe, fêtes ponctuelles, etc.) et pour tous les déplacements de la vie quotidienne (banque, pharmacie, supermarché, etc.) qui se situent dans la région de Vaudreuil-Soulanges.

Pour ce qui est des activités organisées par le P.C.V.S., selon la distance entre la maison du membre bénéficiaire et l'endroit où l'activité est prévue, les membres bénéficiaires doivent remettre au transporteur un montant prédéterminé pour l'aller et le retour. La balance des coûts du transport sont assumés par le (P.C.V.S.) soit au coût de \$0.47 le kilomètre, compté à partir de la maison du membre bénéficiaires.

Pour ce qui est des déplacements de la vie quotidienne, les tarifs sont préétablis. Ils varient selon la distance parcourue entre la résidence et l'endroit où il veut aller. Les tarifs peuvent varier s'il y a une hausse inhabituelle du prix de l'essence mais les transporteurs et les membres bénéficiaires seront avisés à l'avance. Les frais reliés à ces transports sont à la charge des membres bénéficiaires et sont directement et entièrement remis au transporteur.

En cas de besoin, un accompagnement peut vous être demandé lorsque vous transportez certains membres bénéficiaires. Il est de notre responsabilité de vous en aviser à l'avance et il est de votre discrétion d'acquiescer à cette demande ou de la refuser.

Étapes à suivre  
Transporteur / Accompagnateur bénévole  
Parrainage Civique de Vaudreuil-Soulanges

Pour être Transporteur / Accompagnateur bénévole :

1. Vous devez remplir le formulaire d'implication bénévole.
2. Nous devons faire la vérification de vos antécédents judiciaires et vous devez être accepté.
3. Nous devons faire la vérification de vos références et vous devez être accepté.
4. Vous devez passer une entrevue avec la Coordonnatrice des services D.I. / T.E.D. du Parrainage Civique de Vaudreuil-Soulanges.
5. Vous devez remplir le formulaire d'informations générales à mettre à votre dossier.
6. Vous devez prendre connaissance et signer la fiche descriptive concernant votre implication bénévole.
7. Les membres bénéficiaires ont la responsabilité de téléphoner au (P.C.V.S.) 48 heures à l'avance pour demander un transport. Lorsqu'ils nous téléphonent, ils doivent nous mentionner où ils veulent aller, l'heure exacte de leur activité et s'ils ont besoin d'accompagnement. Ces informations nous permettent de trouver un Transporteur / Accompagnateur bénévole dans les plus brefs délais et dans la mesure du possible habitant le plus proche de la résidence du membre bénéficiaire.
8. La responsable des transports au (P.C.V.S.) doit trouver un Transporteur / Accompagnateur bénévole disponible et confirmer avec celui-ci le nom du membre bénéficiaire, l'heure et l'endroit où il veut aller.

\* Activités organisées par le (P.C.V.S.) :  
Selon la distance entre la maison du membre bénéficiaire et l'endroit où l'activité est prévue, les membres bénéficiaires doivent remettre au transporteur un montant prédéterminé pour l'aller et le retour. La balance des coûts du transport sont assumés par le (P.C.V.S.) soit au coût de \$0.47 le kilomètre, compté à partir de la maison du membre bénéficiaires. À ce moment, vous êtes avisé du montant.

\* Déplacements de la vie quotidienne :

Les tarifs sont préétablis. Ils varient selon la distance parcourue entre la résidence et l'endroit où il veut aller. Les tarifs peuvent varier s'il y a une hausse inhabituelle du prix de l'essence mais les transporteurs et les membres bénéficiaires seront avisés à l'avance. Les frais reliés à ces transports sont à la charge des membres bénéficiaires et sont directement et entièrement remis au transporteur.

9. Suite au téléphone de la responsable des transports du (P.C.V.S.), le Transporteur / Accompagnateur bénévole entrer contact avec le membre bénéficiaires afin de confirmer l'entente entre les deux. Au moment de l'entente avec le membre bénéficiaire, demandé de préciser clairement les endroits où la personne veut aller et si possible la durée.
10. La veille du rendez-vous, le Transporteur / Accompagnateur bénévole doit téléphoner le membre bénéficiaire afin de s'assurer qu'il n'y ait aucun changement au programme.
11. Le Transporteur / Accompagnateur bénévole doit suivre son engagement et aller chercher la personne à la date, l'heure et l'endroit convenu.
12. Lors du transport, le Transporteur / Accompagnateur bénévole doit rester en compagnie du membre bénéficiaire tout au long de son activité ou de ses commissions. À moins d'indications contraire du membre bénéficiaire ou de la responsable des transports au (P.C.V.S).
13. Au retour, le Transporteur / Accompagnateur bénévole doit aller reconduire le membre bénéficiaire à la maison. À moins d'indications contraire lors de l'entente entre les deux.
14. Il est très important de respecter l'entente entre les deux parties tant pour le membre bénéficiaire que pour le Transporteur / Accompagnateur bénévole.
15. S'il y a modification de l'entente ou difficulté à respecter l'entente convenue, nous demandons d'aviser le (P.C.V.S.) dans les plus brefs délais.
16. Pour mettre fin à son engagement en tant que Transporteur / Accompagnateur bénévole, nous demandons un avis écrit au moins deux semaines à l'avance.
17. Tout membre bénéficiaire qui aurait l'opportunité d'entrer en contact avec un/une Transporteur / Accompagnateur bénévole du (P.C.V.S.) et qui obtiendrait des services en dehors de celui-ci ne sera pas assuré pour les services offerts, ni pour sa sécurité.

18. Le (P.C.V.S.) se dégage de toutes responsabilités liées au bénévolat offert sans notre autorisation.

La confidentialité, le respect de la clientèle et de la famille, la politesse et la jovialité sont exigés en tout temps.

Je désire m'impliquer au sein du Parrainage Civique de Vaudreuil-Soulanges en tant que Transporteur / Accompagnateur bénévole.

Je m'engage à respecter toutes ententes prises avec le Parrainage Civique de Vaudreuil-Soulanges.

Nom en lettre moulé : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature du bénévole Parrain / Marraine

\_\_\_\_\_  
Date